



Lous GAFIANS

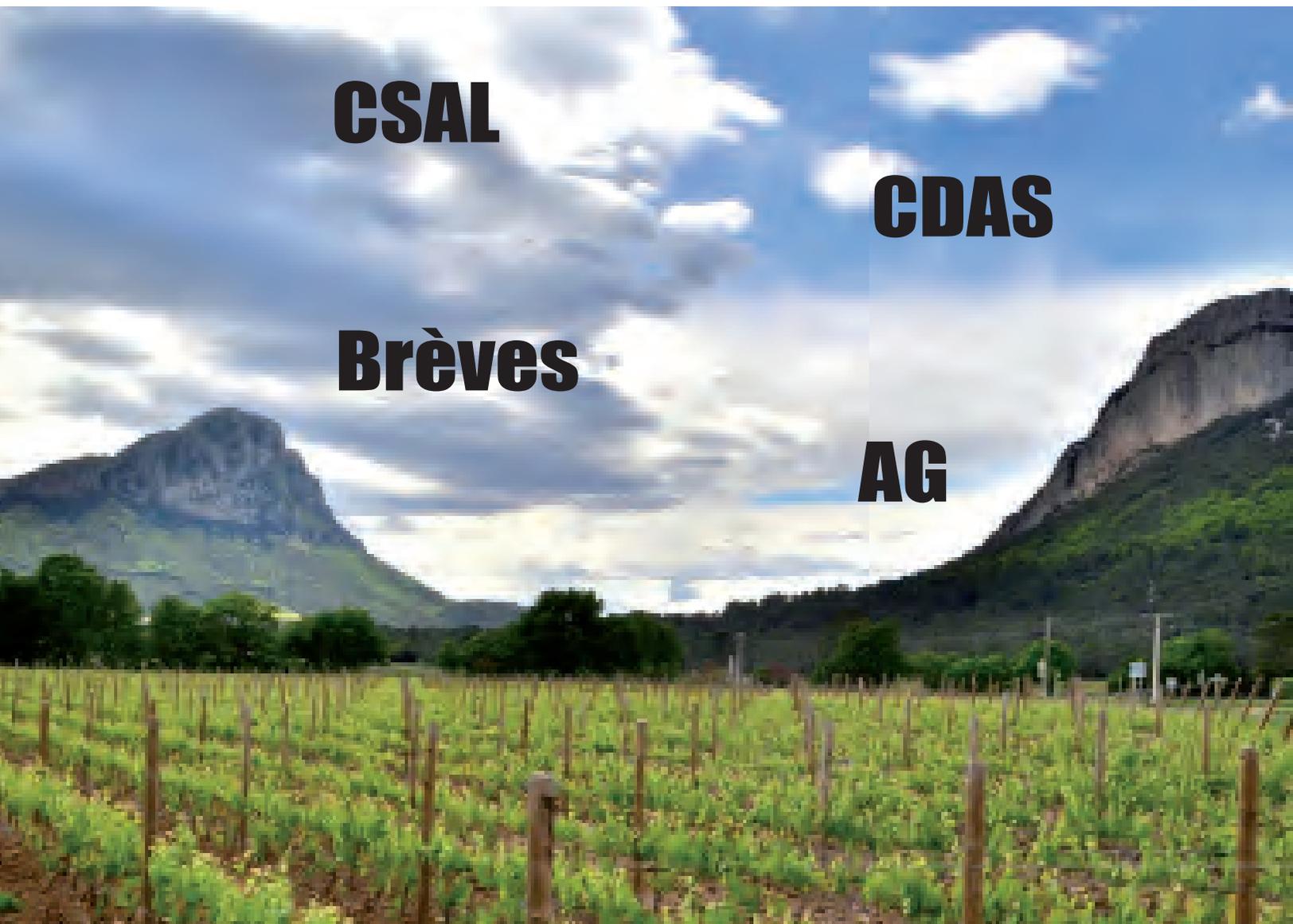
Le journal de la section de Montpellier

CSAL

CDAS

Brèves

AG



SNAD-CGT

Centre de Viticulture , 12 avenue des amandiers, 34420 Villeneuve les Béziers
tel : 06 27 86 26 20, mail : snadcgt-34@douane.finances.gouv.fr

Page 3 : Compte-rendu CSAL

Page 4 et 5 : Suite du compte-rendu - Les Brèves

Page 6 : liminaire CDAS

Page 7 ; Compte-rendu CDAS

Page 8 AG SNAD CGT



Vous trouverez [ici](#) la déclaration liminaire lue à l'ouverture du CSAL...

Le 15 novembre dernier, le CSA avait pour mission principale de voter sur le règlement intérieur du CSAL et des FS de la DI d'Occitanie, soit 10 mois après leur mise en place suite à la réforme des instances.

Le SNAD-CGT a donné lecture de la déclaration liminaire et le président a ouvert le CSAL avec deux points soumis à vote à l'ordre du jour : l'adoption du règlement intérieur des instances d'Occitanie et l'approbation des PV des CSAL des 30 mai et 9 juin 2023. Mais aussi deux points pour information : le projet de plan de maintien d'activité lors des futurs JO de Paris à l'été 2024 et un point d'information sur l'outil ANACT relatif au télétravail.

Le Président du CSA, nous annonce qu'aucun des amendements présentés (pour la plupart par la CGT) ne sera adopté, c'est dire le niveau du dialogue social en OCCITANIE !

Si le DI accepte finalement quelques-unes de nos demandes, celles purement techniques, il refuse systématiquement de les inclure dans le règlement et se borne à les faire inscrire au PV de séance comme « bonnes pratiques » qu'il s'engage à suivre.

Le règlement intérieur du CSAL et des FS de la DI d'Occitanie se voit sanctionné d'un vote contre unanime des OS.

Le règlement intérieur entrera tout de même en vigueur tel que voulu par l'administration.

L'organisation prévisionnelle dans le cadre des JOP 2024 :

Aucun éclairage sur les missions des douaniers dans le cadre des JO !

Pas de surprise : la DG n'a pas encore donné ses directives, et les DI sont donc obligés de se caler sur le scénario de 0 Paris-spéciaux entre le 24 juillet et le 11 août.

Il n'y aura donc pas de possibilité de prendre de congés pour les collègues SURV sur cette période !

La CGT indique que l'information sur le dispositif doit impérativement être donnée aux collègues afin de

permettre, le plus en amont possible, de s'organiser pendant les périodes estivales.

Notamment les inscriptions en colonie de vacances.

La CGT dénonce l'amateurisme de notre hiérarchie pour l'organisation d'un évènement prévue maintenant dans 9 mois.

l'expérimentation concernant l'outil ANACT

Celle-ci se déroule depuis début janvier 2023 au sein de différentes structures représentatives de la DI Occitanie pour l'évaluation du télétravail.

Cette expérimentation sous le contrôle du conseiller de prévention de la DI n'a pas encore achevée et aucune décision n'est encore prise.

Toutefois même si la DG ne souhaitait pas poursuivre avec cet outil, le DI lui est favorable à son maintien localement.

La CGT indique que les droits des télétravailleurs doivent être réaffirmés, comme le droit à la déconnexion.

Questions diverses

⇒ Demande de communication du rapport de l'IS sur la BSI d'Ax-les-Thermes, le DI indique ne pas l'avoir encore en sa possession.

⇒ Expérimentation des drones en Cerdagne, le DR de Perpignan indique qu'après divers retards et incidents, les drones ont pu participer à la mise en place de dispositifs LCF avec succès.

⇒ Relogement de la BSE de Tarbes n'est toujours pas en phase active, trois solutions restant à l'étude :

⇒ un déménagement sur un terrain privé avec une construction par un acteur privé livrant une solution « clé en main » que la DG a refusée car trop chère ;

⇒ un terrain de la DGAC à proximité de l'aéroport est à l'étude, mais se heurte au fait que la DGAC n'est pas gérée par les Domaines ;

⇒ un terrain appartenant à la DGfip est récemment apparu dans le paysage et le PLI est à l'étude de cette solution.

En résumé rien n'est fait et les collègues vont devoir encore patienter.

⇒ BSE de Tarbes et rétroactivité de l'ISA pour les agents : pas à l'ordre du jour.

⇒ Reconnaissance de Bourg Madame BSI, Ax-les-Thermes BSI et Gaud BSI : suite favorable envisagée à la DG.

Toutefois la modification de la liste des unités peu attractives ne se fait qu'une fois par an et il n'est pas acté que cette bonification soit activée lors de la prochaine campagne de mobilité.

⇒ Conventonnement de psychologue du travail externes par la direction, le DI n'y est pas favorable, indiquant que la DI possède déjà un psychologue du travail et la possibilité d'avoir recours aux psychologues cliniciens de la Police en cas de troubles graves.

Un simple référencement sera possible.

La CGT est inquiète au regard des événements survenus dans énormément de services qui nécessitent de plus en plus une expertise tant en ce qui concerne les psychologues du travail que les psychologues cliniciens.

La psychologue de la Direction est déjà trop sollicitée pour pouvoir répondre aux situations qui se dégradent de plus en plus au sein de notre administration et plus particulièrement au sein de notre Direction.

⇒ missions dans le cadre de l'axe stratégique « garantir la conformité des marchandises sur l'ensemble de la chaîne logistique ».

Le DI indique que les effectifs dédiés sont sanctuarisés et que la cartographie n'est pas encore finalisée.

La CGT exprime son inquiétude face au retard pris par l'exercice des nouvelles missions et demande la cartographie des entrepôts entrant dans ce champ.

La CGT restera vigilante sur la pérennité des effectifs à Nîmes et ?

⇒ Développement de diverses applications informatiques (Delta I/E, ICS2, PNTS).

Pas d'information supplémentaire apportée par le DI, un calendrier devrait être adressé aux services.

La CGT condamne le manque de considération de la Direction Générale sur le travail fourni par les RI, PAE et PGP dans ce cadre

En effet, comme toujours, les services sont appelés à travailler dans l'urgence, puis ...plus rien !

Les services ne sont informés de l'arrêt des travaux par un simple mail ! Sans aucune explication !

Nous demandons que l'information, que le DI nous avoue ne pas avoir, soit délivrée au service, et que cela soit piloté !

⇒ Communication des résultats de l'observatoire interne pour la DI Occitanie :

Le DI déclare que ça ne pose pas de difficulté et que cela sera fait dès obtention des résultats.

Pourquoi attendre qu'on le demande alors que cela serait une bonne base de travail !

Ce n'est pas comme si tout allait bien au sein de notre DI !

⇒ Transfert du Paris Spé. En poste à Port-la-Nouvelle vers le bureau de Perpignan, en même temps que son activité de remboursement de TICPE Taxi.

Suite et fin Compte-rendu - Les Brèves

le DR de Perpignan indique que l'agent viendra avec le minimum de dossier papier et que le restant sera conservé à PLN. Toutes les questions d'ordre immobilier/archivage seront abordées directement avec l'encadrement du bureau de Perpignan.

Bien sûr, la CGT exigera que ce point soit discuté en CSA !

⇒ Retour du collègue DGCCRF pour assurer la mission Sécurité Alimentaire de la DR de Perpignan à son administration d'origine.

Le DI comme le DR souhaitent le convaincre de rester au sein de la Douane. Toutefois le DR n'est pas inquiet en cas de départ du collègue ex/futur « fraude », les collègues du bureau de Perpignan sont « très bons ».

La CGT exigera un état des lieux sur la mission au sein de la DI

EXPROPRIATION ou VENTE ?

Centre VITI-CI de Villeneuve-les-Béziers :

Mardi 21 novembre dans la matinée visite matinale d'une délégation composée de représentants :

⇒ de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (anciennement France Domaine),

⇒ du service de l'urbanisme de la Mairie de Villeneuve-les-Béziers,

⇒ du service du PLI de la DI

⇒ du service Immobilier de la DGFIP et

⇒ du porteur de projet pour l'aménagement de la ZAC de la Claudery....

Nous sommes au cœur du projet apparemment d'utilité publique

Quid de notre devenir?

Expropriation, vente....

Des zézettes pour chacun des administrateurs

Radio douane nous apprend que le séminaire des Administrateurs des Douanes se tiendra normalement cette semaine au Corum. Les DI, les DR, la Sous-directrice, etc, etc....

Et dire qu'on traîne à nous réunir dans certains services et qu'on nous pinaille dans d'autres pour l'utilisation de notre enveloppe du FACVA. Par contre quand il s'agit d'apporter un peu de douceur à certains... La DI n'hésite pas...



Soyons acteurs et non spectateurs

Monsieur le président,

Les représentants CGT Finances 34 tiennent à dénoncer la suppression de l'aide du gouvernement pour les chèques vacances destinés aux agents retraités de l'État depuis le 1^{er} octobre 2023, sous prétexte d'efforts budgétaires.

Après la vente de la majorité des résidences EPAF, on s'attaque aux colonies de vacances avec un nouveau système de réservation. Notre action sociale, acquise de dure lutte en 1989 et jalonnée par les autres ministères, nous est volée au profit d'une simple prestation de services répondant à une logique purement commerciale et mercantile. A-t-elle encore un sens ?

Outre la poursuite de la paupérisation des agents publics, actifs et retraités, dont les traitements, salaires et pensions ne sont toujours pas revalorisés à la hauteur de leurs besoins, leurs conditions de travail et de vie se dégradent de plus en plus. Les droits à la protection et à l'action sociale des agents actifs et retraités sont plus que jamais attaqués.

Notre responsable régional au sein de notre instance daigne enfin nous rencontrer, après plusieurs invitations restées vaines pour nous présenter officiellement cette réforme annoncée depuis plus de 2 ans.

Les représentants CGT Finances 34 souhaitent vous alerter sur la situation des délégués à l'action sociale dans l'Hérault. Le nouvel organigramme annoncé fait fit des compétences métiers de chacun et répartit inégalement les charges de travail entre les différents acteurs de l'action sociale. On peut s'étonner également de la différence d'organisation entre des régions de taille équivalente.

Les représentants CGT Finances 34 revendiquent toujours une véritable action sociale pérenne et de proximité, décidée et choisie localement, pour le bénéfice du plus grand nombre possible des actifs et des retraités.



Compte-rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 16 novembre 2023

Vos représentants CGT Finances 34 ont lu la liminaire ci-jointe. Ce CDAS s'est tenu pour la première fois en présence du responsable régional d'Occitanie, M. Grégory VILLAR, qui nous a enfin présenté la réorganisation du réseau d'action sociale.

Nouvel organigramme départemental

A partir du 1^{er} janvier 2024, Mme FERNANDEZ est la nouvelle déléguée de proximité. Elle sera le point d'entrée de la délégation pour les agents. Les autres délégués sont en charge des autres thématiques au niveau départemental et régional.

Actions à venir :

Arbre de Noël

Le spectacle Mondial de la Magie aura lieu le samedi 16 décembre 2023 à 15H pour les enfants de 4 à 14 ans à la salle ZINGA ZANGA de Béziers. Une carte cadeau de 40€ accompagnera ce spectacle. Pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, cette carte est portée à 50€.

Action 18 ans en 2023

L'action initiée en 2022 est reconduite pour les enfants nés en 2005. Ainsi, une carte cadeau CADOLIB de 30€ leur sera attribuée. Les modalités d'inscription vous seront communiquées prochainement.

Orientations 2024 :

Vos représentants souhaitent des actions locales de proximité, intergénérationnelles et diversifiées. Des groupes de travail sont d'ores et déjà prévus dès janvier 2024 pour étudier les actions possibles. Nous sommes preneurs de toute proposition. N'hésitez pas à nous faire remonter vos suggestions.

Nos retraités retrouveront leur séjour groupe autofinancé. Il se déroulera à Guéllary du 11 au 18 mai 2024.

Actions passées :

Journée active retraités Traditions Clermontoises

Cette action a réuni 219 participants les 24 et 30 septembre 2023. Elle a été largement appréciée.

Consultations juridiques:

Vous pouvez rencontrer un avocat pour toute question juridique. Les rendez-vous doivent être pris en contactant la délégation.

Consultations psychopraticienne :

A partir du réseau des assistantes sociales, une psychopraticienne peut vous recevoir dans la limite de 3 rendez-vous pris en charge.

Restauration :

Millénaire : L'offre de CHEF JEAN a été proposée aux agents du Millénaire. Suite à cela, une enquête de satisfaction a été réalisée. La majorité des agents préférant la solution du Campanile, celle-ci sera donc conservée.

Béziers Clemenceau : Suite à la fermeture soudaine du restaurant de la Poste, un conventionnement a été signé avec le CROUS. La quantité n'étant pas satisfaisante, des négociations sont en cours pour l'obtention d'un troisième périphérique.

Montmorency : Pendant les travaux de cet été, la solution trouvée avec l'Hôtel MERCURE a donné pleine satisfaction.

Pendant l'été 2024, la cantine du CREPS fréquentée par les agents de la DDPP sera réservée aux athlètes participant aux Jeux Olympiques. Une solution de restauration collective doit leur être trouvée.

Vos représentants ont soulevé, à nouveau, la problématique de la revalorisation des tickets restaurant. Il nous a été répondu qu'elle n'était pas à l'ordre du jour pour 2024 !!!

Les douaniers ont vécu une crise majeure avec la réécriture de l'article 60 et son application, on nous avait promis la fin des problèmes avec les parquets et la justice... nous sommes tous au courant du mail du procureur de Soissons ! (« Agacé par cette procédure la veille d'un jour férié et durant les vacances scolaires » qui menace à l'avenir « de s'opposer à nos contrôles durant ces périodes... »)

**Nous devons être vigilants
dans l'exercice de nos pouvoirs !**

La crise sanitaire est derrière nous, le Brexit est en digestion, nous voilà prêts pour les JO.

Nous n'avons pas plus d'informations que celles divulguées dans le compte rendu du CSA de la semaine dernière mais un nouveau GT national est prévu fin novembre. La CGT et les agents réclament une prime à l'instar d'autres administrations, pour compenser notre engagement à venir et les contraintes induites par les obligations de présence et l'augmentation de travail sans abondement effectifs.

L'impréparation est à la mode à la DGDDI ! Toute contrainte imposée doit se traduire par des contre-partie. Le SNAD-CGT porte ces exigences dans toutes les instances !

L'accord du 4 avril 2022 a permis d'obtenir des avancées pour les agents restructurés, des augmentations salariales et la création d'un fond pour l'amélioration du cadre de vie des agents.

Il a permis également une augmentation significative du niveau de promotion.

La lutte paye !

En plus des listes d'aptitude et des exa pro, la promotion inter-catégorielle c'est aussi la réussite d'un agent des douanes à un concours externe ou interne de la DGDDI qui change de catégorie d'emploi. A la différence un candidat non douanier (par exemple un étudiant ou un fonctionnaire d'une autre administration) nommé au titre du concours externe ou du concours interne est considéré comme une entrée nette.

2024 sera la dernière année coup-de-pouce

Pour les promotions inter-catégorielles.

De B en A: exa pro 21 postes ouverts, liste aptitude 20 postes

Soit un total de 41 postes (+6 par rapport à 2022 et

+ 4 par rapport à 2023)

2024	De B en A		
Exa Pro	21		
LA	20	évolution 2022	évolution 2023
TOTAL	41	+6	+4

De C en B : Exa pro 47 postes, liste aptitude 46 postes

Soit un total de 93 postes (+ 16 par rapport à 2022 et

+ 10 par rapport à 2023).

2024	de C en B		
Exa Pro	47		
LA	46	évolution 2022	évolution 2023
TOTAL	93	+16	+10

Pour les promotions intra catégorielles, nous n'avons que les taux applicables (ce qu'on appelle le ratio pro/pro « promouvable/promu »).

Le volume de promotions sera connu à la fin du 1er trimestre 2024. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer.

Restructurations :

Il y a eu tellement d'incidents dans certaines DI, et notre DI ne fait pas exception, dans la gestion par les cellules de reclassement, que la DG va envoyer un mail nominatif à chaque agent concerné pour lui rappeler les règles mises en places (droit à entretien, droit à la bourse de l'emploi, droit à être accompagné par un représentant du personnel).

Il est important de rappeler aux collègues restructurés que le SNAD CGT est là pour les accompagner et les informer sur leurs droits !

Concernant le FACVA (Fond d'Amélioration du Cadre de Vie des Agents)

Les chefs de services ne doivent pas émettre des avis sur les projets, eux-mêmes ont le droit de faire des propositions. L'avis final revient à un comité de suivi national entre les organisations syndicales et la direction générale.

Dans notre DI seuls 23 % de la somme totale ont été utilisés. Il y aura un nouvel appel à projet début 2024.

Le SNAD-CGT sera vigilant pour porter les demandes des collègues pour l'amélioration du cadre de vie dans les services, n'hésitez pas à faire part de vos demandes !

Notre Assemblée Générale fut également l'occasion d'avoir un moment d'échanges sur chacun des services de la DR, de faire remonter ce qui va bien ainsi que les problèmes, et ils ne manquent pas !

Nous rappelons ici que l'engagement de nos représentants au sein des différentes instances (CSA et FS) et au niveau national, s'enrichit des remontées du terrain.

Il est aussi très important que des « techniciens » puissent siéger en tant qu'experts pour porter les sujets au niveau de la Direction Générale.

Un repas fraternel a clôturé l'assemblée générale 2023

Les représentants du SNAD CGT

Section SNAD-CGT de Montpellier :

Commission Exécutive et du bureau de la section	
Denis Ané-Lauret Patrice Arénalès Laurence Berenguer (secrétaire) Sandrine Bouillot Dominique Couzet Jacques Durand	Anne Etchegaray Yannick Ferrer Rodrigue Lamadji (trésorier) Philippe Simon Frédérique Tuffery

Vos élus CGT sur la DR de Montpellier

Comité Social d'Administration :	
Frédérique Tuffery	Sandrine Bouillot
Formation Spécialisée DI	
Philippe Simon	Sandrine Bouillot
Formation Spécialisée DR	
Philippe Simon	Alexandra Arénalès
Conseil médical	
Yannick Ferrer	
CDAS	
Isabelle Dolce-Danjaré	Stéphane Arnaut
Masse	
Elian Beraabé	
ODOD/ Mutuelle	
Dominique Couzet	